

## Assemblée résiduelle avec exercice des droits par écrit selon la décision du comité cantonal du 13 janvier 2021

Note : Ce nouvel ordre du jour annule et remplace la version publiée dans le courrier de janvier 2021 et complète celui publié dans Gym Jura no 108 de février 2021

### ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du PV de l'Assemblée résiduelle des délégués du 27 juin 2020**  
(PV dans les revues Gym Jura nos 105, août 2020, et 106, octobre 2020)
- 2. Approbation des rapports annuels**  
(publication dans Gym Jura no 108, février 2021, et courrier du 20 février 2021)
- 3. Finances**
  - 3.1 Approbation des comptes 2020
  - 3.2 Approbation du rapport de la commission de vérification des comptes
  - 3.3 Approbation des cotisations 2021
  - 3.4 Approbation du budget 2021
- 4. Démissions de Jean-Claude Salomon, président, et Dominique Montavon, membre, du comité cantonal de l'ACJG**
- 5. Elections**
  - 5.1 Président
  - 5.2 Membres du comité cantonal
- 6. Attribution des manifestations futures**
- 7. Nomination des nouveaux membres honoraires**
  - 7.1 Nomination de Arlette Maître au titre de Membre honoraire de l'ACJG
- 8. Propositions du comité cantonal**
  - 8.1 Versement d'une contribution financière exceptionnelle de 10'331.- aux sociétés répartie au prorata des états des membres au 28 février 2020.
- 9. Propositions des sociétés \***

\* Aucune proposition de la part des délégués ne nous a été soumise dans le délai statutaire fixé au 27 février 2021. Ce point de l'ordre du jour est donc caduc.

### PROGRAMME DE LA VISIOCONFÉRENCE

Une visioconférence est prévue à 14h30 le jour de l'assemblée résiduelle afin de présenter aux délégués les points traditionnels de l'ordre du jour qui ne nécessitent pas une décision formelle.

- 1. Bienvenue**
- 2. Hommage aux disparus**
- 3. Compte-rendu de l'AD résiduelle** (bilan du dépouillement des votes)
- 4. Démissions et admissions au sein du comité et des spécialistes**
- 5. Distinctions et honorariat pour les années 2019 et 2020**
- 6. Divers**

Le comité compte sur la solidarité et la responsabilité de chaque personne et de chaque société invitées pour assister à ces délibérations virtuelles. Merci !